

Synthèse des dépenses			
	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budgété 2025 en prévisionnel
1- Prestations directes versées par l'employeur			
Les aides financières (secours et prêts), aide alimentaire, hygiène et carburant	38 534 €	45 457 €	125 000 €
Les aides aux enfants/adultes handicapés	196 807 €	221 438 €	221 438 €
La participation employeur à la complémentaire santé	2 973 072 €	3 694 458 €	3 850 000 €
La participation employeur en prévoyance			
Collecteam	Pas de contrat	1 054 988 €	1 000 000 €
Mise à disposition payante d'appartements résidence Fabrège	79 616 €	39 058 €	39 058 €
La participation de l'employeur à la restauration : participation administration par plateau (dans les restaurants du Hameau, du Patio et de la Cité Municipale) :		1 744 647 €	1 765 000 €
SIVU et autres restaurants sites extérieurs ou conventions		242 867 €	243 000 €
L'organisation de l'arbre de Noël	169 321 €	120 000 €	120 000 €
Total	3 457 350 €	7 162 913 €	7 363 496 €
2- Eléments de rémunération ou compléments de rémunération			
Indemnités compensatrices repas	1 616 828 €	1 655 236 €	1 655 000 €
Total	1 616 828 euros	1 655 236 €	1 655 000 €

3- Subventions aux associations du personnel

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
COS	1 863 000	1 970 000	2 009 400
UBM	206 000	223 000	223 000
Total	2 069 000	2 193 000	2 232 400